

CONSEIL MUNICIPAL de LE VERGER

Séance du 25 Mars 2021

Compte rendu

DATE DE CONVOCATION 19/03/2021	L'an deux mil vingt et un, le 25 mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER.
DATE D’AFFICHAGE 30/03/2021	Etaient présents : Delphine BALIN, Thierry BOURVEN, Patrick CHRISTEL, Delphine DELCAMBRE, Valérie FABRE, Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Nolwenn MARTIN, Thomas MATALI, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM, Céline ROLLANT (arrivée au point n°3)
NOMBRE DE CONSEILLERS	Absents : Néant
EN EXERCICE..... 15	Absents excusés : Sonia LEPAGE, Florence TOQUÉ
PRESENTS..... 13	Pouvoirs : De Sonia LEPAGE à Sylvie GALIC, de Florence TOQUÉ à Valérie FABRE
VOTANTS..... 15	Secrétaire de séance : Valérie FABRE

N°03.2021.01 – ADMINISTRATION GENERALE – Tenue de la séance à huis clos

Après délibération, par 13 voix pour et une abstention, les membres du conseil municipal acceptent le vote à huis clos

N°03.2021.02 – ADMINISTRATION GENERALE - Désignation du secrétaire de séance

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal désignent Delphine DELCAMBRE en qualité de secrétaire de séance

N°03.2021.03 – ADMINISTRATION GENERALE - Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 février 2021

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 février 2021 est adopté à l'unanimité.

N°03.2021.04– FINANCES – Affectation du résultat 2020

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

1°) – Excédent d'investissement :

- Inscrire au chapitre 001 « solde d'exécution de la section d'investissement » en recettes d'investissement la somme de 83 575,84 €

2°) – Excédent de fonctionnement :

- Inscrire au 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » pour 200 000,21 €

- Inscrire au 002 « Excédent reporté » pour 151 436 €

N°03.2021.05 – FINANCES – Vote des taux d'imposition 2021

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuve la proposition ci-dessus

N°03.2021.06 – FINANCES – Subventions et participations 2021

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent le nouveau tableau des subventions et participations 2021.

N°03.2021.07 – FINANCES – Vote du budget primitif 2021 du budget principal

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal adoptent le budget primitif 2021 du budget principal

N°03.2021.08 – FINANCES – Subvention au CCAS

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal adoptent le versement de la subvention au CCAS

N°03.2021.09 – FINANCES – Conditions de versement de la subvention 2021 à l'École Sainte Bernadette

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent de verser la subvention 2021 à l'École Sainte Bernadette en trois fois.

03.2021.10 – Information au Conseil Municipal au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire suivant l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décisions prises par Madame le Maire entre le 25 février et le 18 mars 2021

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25

Fait à LE VERGER, le 30 mars 2021

Le Maire,
Sylvie GALIC

